

Pediapharm inc.

États financiers consolidés
31 mars 2016 et 2015
(en dollars canadiens)



Le 27 juin 2016

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Pediapharm inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Pediapharm inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 mars 2016 et 2015 et les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres ainsi que les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
T: +1 514 205-5000, F: +1 514 876-1502*



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Pediapharm inc. aux 31 mars 2016 et 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière¹.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A111799

Pediapharm inc.

États consolidés de la situation financière

Aux 31 mars 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

	Note	2016 \$	2015 \$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		4 941 494	6 798 770
Créances	4	300 108	300 886
Charges payées d'avance		52 808	135 079
Stocks	2	609 458	369 752
		<u>5 903 868</u>	<u>7 604 487</u>
Immobilisations corporelles	5	39 625	59 045
Immobilisations incorporelles	6	<u>1 709 701</u>	<u>1 408 758</u>
		<u>7 653 194</u>	<u>9 072 290</u>
Passif			
Passifs courants			
Dettes et charges à payer	7	768 435	994 723
Intérêts à payer		166 833	-
Partie courante de la dette à long terme		<u>380</u>	<u>4 313</u>
		935 648	999 036
Dette à long terme		-	380
Débtentures convertibles	8	<u>3 910 695</u>	<u>3 582 766</u>
		<u>4 846 343</u>	<u>4 582 182</u>
Capitaux propres			
Capital-actions		20 966 018	20 779 567
Surplus d'apport		3 600 707	3 171 121
Déficit		<u>(21 759 874)</u>	<u>(19 460 580)</u>
		<u>2 806 851</u>	<u>4 490 108</u>
		<u>7 653 194</u>	<u>9 072 290</u>

Approuvé par le conseil d'administration le 27 juin 2016

(Sylvain Chrétien)
Sylvain Chrétien

, administrateur (Norman Chartrand)
Norman Chartrand

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Pediapharm inc.

États consolidés du résultat global

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

	Note	2016 \$	2015 \$
Produits des activités ordinaires			
Produits		3 504 696	2 496 828
Commissions		245 540	571 855
		<u>3 750 236</u>	<u>3 068 683</u>
Coût des ventes		<u>1 295 999</u>	<u>962 821</u>
Bénéfice brut		2 454 237	2 105 862
Frais de vente et d'administration	9, 12, 15	6 750 581	7 063 517
Dotation aux amortissements		105 721	75 496
Perte de change		71 901	15 025
Autres produits	3	<u>(3 134 249)</u>	<u>-</u>
Perte d'exploitation		(1 339 717)	(5 048 176)
Charges financières	11	1 001 046	-
Produit d'intérêts		<u>(41 469)</u>	<u>(49 227)</u>
Perte nette et résultat global		<u>(2 299 294)</u>	<u>(4 998 949)</u>
Perte nette par action des activités poursuivies attribuable aux actionnaires de la société			
De base et diluée		<u>(0,03)</u>	<u>(0,07)</u>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		<u>72 381 586</u>	<u>72 055 856</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Pediapharm inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

	Note	Capital-actions		Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres (capitaux propres négatifs)
		Actions ordinaires	Montant \$	\$	\$	\$
Solde au 31 mars 2014		72 055 856	20 779 567	903 012	(14 461 631)	7 220 948
Perte et résultat global de l'exercice		-	-	-	(4 998 949)	(4 998 949)
Composantes capitaux propres des débentures convertibles	8	-	-	1 250 000	-	1 250 000
Rémunération fondée sur des actions – régime d'options sur actions	9	-	-	650 503	-	650 503
Émission de bons de souscription	10	-	-	367 606	-	367 606
Solde au 31 mars 2015		<u>72 055 856</u>	<u>20 779 567</u>	<u>3 171 121</u>	<u>(19 460 580)</u>	<u>4 490 108</u>
Perte et résultat global de l'exercice		-	-	-	(2 299 294)	(2 299 294)
Rémunération fondée sur des actions – régime d'options sur actions	9	-	-	466 327	-	466 327
Exercice de bons de souscription et d'options	10	288 200	129 201	(36 741)	-	92 460
Émission d'actions aux fins de la rémunération des dirigeants	9	168 382	57 250	-	-	57 250
Solde au 31 mars 2016		<u>72 512 438</u>	<u>20 966 018</u>	<u>3 600 707</u>	<u>(21 759 874)</u>	<u>2 806 851</u>

Actions autorisées

La société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Pediapharm inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 mars 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

	Note	2016 \$	2015 \$
Flux de trésorerie liés aux			
Activités d'exploitation			
Perte nette de l'exercice		(2 299 294)	(4 998 949)
Ajustements pour			
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles		23 260	17 997
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles		124 045	99 082
Dotation aux amortissements des frais de financement		50 202	-
Charge de rémunération fondée sur des actions	9	523 576	650 503
Intérêts sur les débentures convertibles		673 117	-
Cumul des intérêts sur les débentures convertibles		277 727	-
Perte de valeur		230 299	-
Produit d'intérêts		(41 469)	(49 227)
		(438 537)	(4 280 591)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	14	(382 945)	(344 391)
Intérêts payés		(506 287)	-
Intérêts reçus		41 469	49 227
		(1 286 300)	(4 575 755)
Activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(3 840)	(54 538)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(655 287)	(856 640)
		(659 127)	(911 178)
Activités de financement			
Produit de l'émission d'actions, après déduction des frais d'émission		92 460	-
Remboursement sur la dette à long terme		(4 309)	(6 892)
Produit de l'émission de débentures convertibles, après déduction des frais d'émission	8	-	5 200 371
		88 151	5 193 479
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice			
		(1 857 276)	(293 454)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice			
		6 798 770	7 092 224
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice			
		4 941 494	6 798 770

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Pediapharm inc.

Notes annexes

31 mars 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

1 Constitution et nature des activités

Pediapharm inc. (la « société ») a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et elle vend des produits et offre des services de commercialisation à l'industrie pharmaceutique, en particulier dans le domaine de la pédiatrie. La société est domiciliée au Canada et son siège social est situé au 1, Place du Commerce, bureau 225, Verdun (Québec) H3E 1A2. Les actions de Pediapharm inc. sont cotées à la Bourse de croissance TSX.

2 Règles de présentation et principales méthodes comptables

Règles de présentation

La société prépare ses états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada figurant à la Partie 1 du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, laquelle intègre les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les méthodes appliquées dans ces états financiers consolidés sont fondées sur les IFRS publiées et en vigueur au 27 juin 2016.

Les états financiers consolidés ci-joints ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation, selon la méthode du coût historique.

Périmètre de consolidation

Les filiales sont toutes les entités dont la société a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles pour retirer des avantages de leurs activités. Les filiales sont consolidées intégralement à compter de la date à laquelle le contrôle est obtenu et sont déconsolidées à la date à laquelle le contrôle cesse. Les présents états financiers consolidés comprennent la seule filiale de la société, Pediapharm Licensing Inc., qui est inactive.

Nouvelles normes n'ayant pas encore été adoptées par la société

IFRS 9 *Instruments financiers*

L'IASB avait publié des versions préalables d'IFRS 9 qui prescrivaient de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation (en 2009 et 2010) et un nouveau modèle de comptabilité de couverture (en 2013). En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, qui remplace les versions d'IFRS 9 publiées antérieurement et qui complète le projet de l'IASB visant le remplacement d'IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et l'adoption anticipée est autorisée. La société évalue actuellement l'incidence de la norme sur ses états financiers consolidés.

(en dollars canadiens)

IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, qui remplace IAS 11 *Contrats de construction* et IAS 18 *Produits des activités ordinaires* ainsi que les interprétations connexes sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires, soit IFRIC 13 *Programmes de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15 *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18 *Transferts d'actifs provenant de clients* et SIC 31 *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*. La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, et l'adoption anticipée est autorisée. La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16 Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16. La nouvelle norme élimine le classement des contrats de location dans la catégorie location-financement ou location simple et le remplace par un modèle de comptabilisation unique. Selon ce modèle, le preneur doit comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative pour tous les contrats de location de plus de 12 mois. IFRS 16 reprend pour l'essentiel les exigences de comptabilisation déjà en vigueur pour le bailleur, qui devra continuer de classer les contrats de location dans la catégorie location simple ou location-financement. IFRS 16 remplace IAS 17 *Contrats de location*, ainsi que les interprétations connexes et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 dans le cas de la société. L'adoption anticipée est permise pour les entités qui appliquent aussi IFRS 15. La société évalue actuellement les effets de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Aucune autre IFRS ni aucune autre interprétation de l'IFRIC non encore en vigueur ne devraient avoir d'incidence significative sur la société.

Recours aux jugements, estimations et hypothèses

Pour préparer les états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction de la société doit faire des estimations et poser des jugements qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et sur les montants de l'actif, du passif, des produits et des charges présentés ainsi que sur les informations connexes fournies sur les actifs et passifs éventuels. La direction fonde ses estimations et ses jugements sur les données historiques et sur diverses hypothèses qu'elle juge raisonnables. Les questions les plus complexes ou celles qui relèvent de l'exercice d'un plus grand jugement, ou pour lesquelles il faut établir des hypothèses et des estimations qui ont une incidence importante sur les états financiers consolidés, sont présentées ci-dessous. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les différences seront comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles seront détectées.

a) Juste valeur des options sur actions et des bons de souscription

Lorsque la société émet des options sur actions et des bons de souscription, une estimation de la juste valeur de ces instruments est effectuée au moyen du modèle de Black et Scholes pour l'évaluation des options. Pour appliquer ce modèle, la direction doit poser des hypothèses à l'égard de plusieurs variables, notamment la période pendant laquelle l'instrument sera en cours, la volatilité du prix de l'action de la société sur une période de temps pertinente, l'établissement d'un taux d'intérêt sans risque ainsi que la politique future de la société en matière de dividendes. L'utilisation d'hypothèses différentes pourrait avoir

(en dollars canadiens)

une incidence importante sur la valeur obtenue. Se reporter aux notes 9 et 10 pour une description des hypothèses utilisées pour évaluer ces instruments.

b) Dépréciation des immobilisations incorporelles

Les licences sont comptabilisées en tant qu'immobilisations incorporelles et sont amorties sur leur durée d'utilité lorsqu'elles réunissent les critères d'inscription à l'actif. Des prévisions relatives aux produits des activités ordinaires et à la rentabilité des produits en question sont utilisées pour déterminer la conformité aux critères d'inscription à l'actif et pour évaluer la valeur recouvrable des actifs. La durée d'utilité est déterminée en identifiant la période sur laquelle la quasi-totalité des flux de trésorerie devrait être générée et, en règle générale, l'amortissement s'amorce à la date d'autorisation de distribution accordée par Santé Canada ou à la date de la signature de la licence, en fonction des modalités du contrat. Lorsque les licences font l'objet d'un test de dépréciation, la direction doit utiliser des estimations pour évaluer la valeur recouvrable des actifs, lesquelles peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, en fin de compte, sur le montant de la perte de valeur, le cas échéant.

Le 31 décembre 2015, la société a annoncé que Santé Canada maintenait l'avis de non-conformité-retrait émis en mai 2015 concernant l'Easyhaler-Budesonide, sans toutefois empêcher le dépôt d'une nouvelle demande. La société prendra le temps nécessaire pour examiner tous les documents et commentaires avec ses consultants et partenaires qui l'ont accompagnée durant le processus dans le but d'évaluer les solutions de rechange qui s'offrent à elle. Entre-temps, la direction a comptabilisé une perte de valeur de 216 975 \$ liée aux coûts inscrits à l'actif au titre de la licence l'Easyhaler-Budesonide (dans les immobilisations incorporelles).

c) Juste valeur des débentures convertibles

Les débentures convertibles sont des instruments financiers composés au sens d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*, et elles ont une composante passif et une composante capitaux propres. La juste valeur de la contrepartie de l'instrument composé doit être séparée entre les deux composantes. Pour la composante passif, la juste valeur de la contrepartie est évaluée initialement selon la juste valeur d'un passif semblable auquel n'est liée aucune option de conversion en capitaux propres. Cette juste valeur représente la valeur comptable de la composante passif lors de la comptabilisation initiale, et le montant résiduel est attribué à la composante capitaux propres. La plus importante hypothèse retenue est le taux d'actualisation utilisé pour mesurer la juste valeur de la composante passif. Si des hypothèses différentes étaient utilisées, cela pourrait avoir une incidence importante sur la valeur obtenue. Se reporter à la note 8 pour connaître les hypothèses retenues pour déterminer la juste valeur des débentures convertibles.

Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la société est le dollar canadien. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change à la clôture de l'exercice. Les profits et les pertes de change découlant de la conversion sont inscrits dans la perte et le résultat global de l'exercice. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises et évalués au coût historique sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Pediapharm inc.

Notes annexes

31 mars 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Vente de produits

La société vend des produits pharmaceutiques à usage pédiatrique. Les produits tirés de la vente de produits dans le cours normal des activités sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours. Les produits vendus sont livrés par camion directement aux clients établis au Canada. Ils sont comptabilisés dans les produits des activités ordinaires lorsque les droits de propriété des produits ont été cédés au client. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés déduction faite des remises applicables, une fois les critères suivants réunis : i) il existe des preuves de l'existence d'un accord; ii) les produits ont été livrés; iii) il n'y a pas d'intervention continue de la direction en ce qui concerne les produits; iv) le prix de vente est déterminé, et v) le recouvrement de la contrepartie est probable.

La provision pour articles retournés est calculée au moyen de la meilleure estimation que fait la direction des produits qui seront ultimement retournés par les clients. L'estimation de la provision pour articles retournés est fondée sur l'expérience passée concernant les articles retournés.

Produits de commission

La société reçoit, dans le cours normal des activités, des produits de commission qui sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Ils sont comptabilisés lorsque le recouvrement de la contrepartie est probable, que les frais connexes peuvent être estimés de façon fiable, qu'il n'y a pas d'intervention continue de la direction et que le montant des produits peut être évalué de manière fiable.

Remboursement des frais de vente

Certains frais de vente engagés par la société à l'égard de la promotion et de la commercialisation de certains produits dont elle tire des produits de commission lui sont remboursés; ces remboursements sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent exigibles et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Pour l'exercice clos le 31 mars 2016, le montant des remboursements des frais de vente s'établit à néant (121 586 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2015) et ce montant a été porté en déduction des frais de vente.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'entendent de l'encaisse et de placements très liquides dont les durées à l'échéance initiales sont d'au plus 90 jours à la date de l'acquisition.

Stocks

Les produits finis sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. Pour l'exercice clos le 31 mars 2016, le coût des stocks vendus inclus dans le coût des ventes s'établit à 842 607 \$ (689 861 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2015).

Pediapharm inc.

Notes annexes

31 mars 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût inclut les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'élément iront à la société et que le coût de l'élément peut être évalué de façon fiable. Les valeurs résiduelles et la durée d'utilité des actifs sont révisées et ajustées, s'il y a lieu, à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière. La société amortit ses immobilisations corporelles comme suit :

	Mode	Durée ou taux
Matériel informatique	Amortissement linéaire	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	Amortissement dégressif à taux constant	20 %

Immobilisations incorporelles

Les marques de commerce et les licences acquises séparément sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Ces actifs ont une durée d'utilité déterminée.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une base linéaire sur leur durée de vie estimative comme suit :

	Période
Licences	de 7 à 15 ans
Marques de commerce	15 ans
Logiciels	3 ans

Le mode d'amortissement et la durée d'utilité sont révisés et ajustés, s'il y a lieu, de façon prospective à chaque date de présentation de l'information financière.

Dépréciation des actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables sont soumises à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur correspondant au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable correspond au plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif. Aux fins du calcul de la dépréciation, les actifs sont regroupés au plus bas niveau pour lequel il existe des flux de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie). Les actifs non financiers ayant déjà subi une perte de valeur sont examinés à chaque date de clôture afin de déterminer si une reprise de perte de valeur est possible. À l'exception de la perte de valeur de 216 975 \$ comptabilisée relativement aux coûts inscrits à l'actif au titre de la licence de l'Easyhaler-Budesonide, les actifs à long terme de la société n'ont subi aucune autre dépréciation significative pour l'une ou l'autre des périodes présentées.

(en dollars canadiens)

Instruments financiers

La société classe ses instruments financiers dans l'une des catégories suivantes : « prêts et créances », « placements détenus jusqu'à l'échéance », « passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » et « autres passifs financiers ». Le classement des instruments est fonction du but dans lequel les actifs financiers ont été acquis. La direction établit le classement de ses instruments financiers lors de leur comptabilisation initiale. Sauf en de très rares circonstances, le classement ne change pas après la comptabilisation initiale.

Le classement des instruments financiers de la société est le suivant :

Prêts et créances – Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La société classe la trésorerie et les équivalents de trésorerie de même que les créances inscrits à l'état consolidé de la situation financière dans les prêts et créances.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à la juste valeur, y compris les coûts de transactions, et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Placements détenus jusqu'à l'échéance – Les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, qu'une entité a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Les placements détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés initialement à la juste valeur, y compris les coûts de transactions, et évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Aucun instrument financier de la société n'est classé comme étant détenu jusqu'à l'échéance.

Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net – Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont des passifs financiers détenus à des fins de transaction, qui comprennent les dérivés et les passifs financiers désignés par la société comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les passifs financiers ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, car ils sont gérés sur la base de la juste valeur.

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés initialement à la juste valeur et les coûts de transactions sont immédiatement passés en charges aux états consolidés du résultat global. Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans les autres pertes, montant net, à l'état consolidé du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

La société décomptabilise un passif financier ou une partie d'un passif financier, lorsqu'il est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation prévue au contrat est acquittée, annulée ou qu'elle a expiré.

Aucun instrument financier de la société n'est classé comme étant un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

(en dollars canadiens)

Autres passifs financiers – Ces instruments financiers sont évalués initialement à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dettes et charges à payer, les intérêts à payer, la dette à long terme et les débentures convertibles de la société sont classées dans les autres passifs financiers.

Dépréciation des actifs financiers

À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, la société détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers est déprécié et des pertes de valeur sont subies seulement s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes ») et que cet événement générateur de pertes a une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers qui peut être estimée de façon fiable. Les pertes de valeur d'actifs financiers comptabilisés au coût sont reprises au cours d'une période ultérieure si le montant de la perte a diminué et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt exigible est calculée sur la base des lois fiscales canadiennes adoptées ou quasi adoptées à la clôture de la période de présentation de l'information financière. La charge d'impôt de l'exercice inclut l'impôt exigible et l'impôt différé. La charge d'impôt est comptabilisée à l'état consolidé du résultat global, sauf si elle est comptabilisée en capitaux propres.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable selon les différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. L'impôt différé n'est pas comptabilisé s'il découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'a pas d'incidence sur le résultat comptable ou fiscal. L'impôt différé est établi selon les taux d'impôt qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et qui sont censés s'appliquer lorsque l'actif d'impôt différé connexe sera réalisé ou que le passif d'impôt différé sera réglé.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs, auxquels les différences temporaires pourront être imputées, seront disponibles.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôt exigible par les passifs d'impôt exigible et que les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale pour la même entité imposable ou pour des entités imposables différentes ayant l'intention de régler le montant net des actifs et des passifs d'impôt exigible.

(en dollars canadiens)

Rémunération fondée sur des actions

La société a des options sur actions en cours, qui sont considérées comme des attributions de titres de capitaux propres. Par conséquent, la société comptabilise une charge de rémunération fondée sur des actions en fonction de la juste valeur des options à la date de l'octroi, un montant correspondant étant porté au crédit du surplus d'apport. Les droits aux termes des options deviennent acquis par tranches (acquisition graduelle); en conséquence, la charge est comptabilisée selon la méthode de répartition accélérée sur la période d'acquisition des droits. L'acquisition d'un droit à une attribution n'est pas conditionnelle à l'atteinte de résultats. Lorsque les options sur actions sont exercées, la société émet de nouvelles actions et le produit est porté au crédit du capital-actions, après déduction des coûts de transactions directement attribuables à l'émission, le cas échéant.

Capital-actions

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de nouvelles actions ou options sont présentés dans les capitaux propres après avoir été portés en réduction du produit de l'émission, après impôt.

Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société pour l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour l'exercice. Le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation est obtenu en tenant compte de l'effet de dilution qu'auraient les instruments ou d'autres contrats liés à l'émission d'actions ordinaires s'ils étaient exercés ou convertis en actions ordinaires, à l'ouverture de l'exercice ou à la date d'émission si elle est ultérieure, dans la mesure où l'effet serait dilutif. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des options sur actions. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'incidence dilutive des options sur actions. La méthode du rachat d'actions est une méthode de comptabilisation de l'emploi du produit qui pourrait être tiré de l'exercice d'options lors du calcul du résultat dilué par action. Elle présume que tout produit serait affecté à l'achat d'actions ordinaires au prix moyen du marché pour l'exercice. La société a deux catégories d'actions ordinaires potentiellement dilutives : à savoir celles visées par les options et par les bons de souscription de rémunération fondée sur des actions. Pour l'exercice clos le 31 mars 2016, des options de rémunération fondée sur des actions, des bons de souscription et des options de conversion de débentures convertibles visant l'acquisition de 6 238 631 actions ordinaires (9 143 988 pour l'exercice clos le 31 mars 2015) ont été exclus du calcul du résultat dilué par action puisque leur inclusion aurait eu un effet antidilutif.

Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante d'une société qui se livre à des activités ordinaires pour lesquelles elle peut obtenir des produits et engager des charges. La société a un seul secteur opérationnel à présenter, soit les services de vente de produits et de commercialisation à l'industrie pharmaceutique, en particulier dans le domaine pédiatrique. Le secteur opérationnel est présenté en cohérence avec l'information de gestion fournie au principal décideur opérationnel. La totalité des actifs de la société est située au Canada.

Pediapharm inc.

Notes annexes

31 mars 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

3 Vente des droits américains sur la suspension de naproxen

Le 2 février 2016, la société a signé une convention officielle d'achat d'actifs avec un tiers de l'industrie (l'« acquéreur ») pour la vente de ses droits américains sur la suspension de naproxen, dans le cadre d'une transaction évaluée à environ 4,25 M\$ US (la « transaction »). Les modalités financières de cette transaction comprennent un paiement par l'acquéreur de 2,25 M\$ US (3 134 249 \$) en espèces à la clôture, lequel a été comptabilisé dans les autres produits à l'état consolidé du résultat global puisque toutes les conditions avaient été remplies, ainsi qu'un paiement de 2,0 M\$ US en espèces conditionnel à l'obtention par la société de l'approbation de la Food and Drug Administration des États-Unis (« FDA ») à l'égard du transfert des lieux de fabrication le 30 septembre 2016 ou avant.

Le 11 mai 2016, la société a annoncé qu'elle avait reçu l'approbation de la FDA concernant le transfert des lieux de fabrication de la suspension de naproxen destinée au marché américain. Cette approbation a permis le deuxième et dernier paiement de 2,0 M\$ US en espèces prévu par les modalités de la transaction déjà rendue publique et évaluée à 4,25 M\$ US relativement à la vente des droits américains de la société sur la suspension de naproxen.

4 Créances

	2016 \$	2015 \$
Créances clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses de néant (néant en 2015)	269 610	205 960
Taxes de vente à recevoir	30 498	94 926
	300 108	300 886

Aucune créance client n'était en souffrance ou douteuse.

Pediapharm inc.

Notes annexes

31 mars 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

5 Immobilisations corporelles

	Matériel informatique \$	Mobilier et matériel de bureau \$	Total \$
Pour l'exercice clos le 31 mars 2015			
Valeur comptable nette à l'ouverture	9 094	13 410	22 504
Entrées	41 332	13 206	54 538
Dotation aux amortissements	(13 369)	(4 628)	(17 997)
Valeur comptable nette à la clôture	37 057	21 988	59 045
Au 31 mars 2015			
Coût	105 518	51 865	157 383
Cumul des amortissements	(68 461)	(29 877)	(98 338)
Valeur comptable nette	37 057	21 988	59 045
Pour l'exercice clos le 31 mars 2016			
Valeur comptable nette à l'ouverture	37 057	21 988	59 045
Entrées	3 840	-	3 840
Dotation aux amortissements	(18 862)	(4 398)	(23 260)
Valeur comptable nette à la clôture	22 035	17 590	39 625
Au 31 mars 2016			
Coût	109 358	51 865	161 223
Cumul des amortissements	(87 323)	(34 275)	(121 598)
Valeur comptable nette	22 035	17 590	39 625

Pediapharm inc.

Notes annexes

31 mars 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

6 Immobilisations incorporelles

	Licences \$	Marques de commerce \$	Logiciels \$	Total \$
Pour l'exercice clos le 31 mars 2015				
Valeur comptable nette à l'ouverture	643 826	2 400	4 974	651 200
Entrées	848 025	-	8 615	856 640
Dotation aux amortissements	(95 706)	(300)	(3 076)	(99 082)
Valeur comptable nette à la clôture	1 396 145	2 100	10 513	1 408 758
Au 31 mars 2015				
Coût	1 702 023	4 500	33 828	1 740 351
Cumul des amortissements	(305 878)	(2 400)	(23 315)	(331 593)
Valeur comptable nette	1 396 145	2 100	10 513	1 408 758
Pour l'exercice clos le 31 mars 2016				
Valeur comptable nette à l'ouverture	1 396 145	2 100	10 513	1 408 758
Entrées	655 287	-	-	655 287
Dotation aux amortissements	(118 785)	(300)	(4 960)	(124 045)
Perte de valeur	(230 299)	-	-	(230 299)
Valeur comptable nette à la clôture	1 702 348	1 800	5 553	1 709 701
Au 31 mars 2016				
Coût	1 964 104	4 500	33 830	2 002 434
Cumul des amortissements	(261 756)	(2 700)	(28 277)	(292 733)
Valeur comptable nette	1 702 348	1 800	5 553	1 709 701

Au 31 mars 2016, la durée résiduelle moyenne des licences était d'environ 7 ans (8 ans en 2015).

7 Dettes et charges à payer

	2016 \$	2015 \$
Dettes fournisseurs	350 568	502 385
Charges à payer	417 867	492 338
	768 435	994 723

(en dollars canadiens)

8 Débentures convertibles

Le 31 mars 2015, la société a conclu un placement privé de débentures convertibles garanties et de bons de souscription d'actions de la société pour un produit brut total de 5 500 000 \$.

Le placement consistait en ce qui suit : i) un placement de débentures et de 3 014 850 bons de souscription pour un capital de 4 975 000 \$ effectué par l'entremise de courtiers et ii) un placement de débentures et de 318 150 bons de souscription pour un capital de 525 000 \$ effectué sans intermédiaire.

Les débentures convertibles arrivent à échéance quatre ans après la date d'émission, portent intérêt au taux annuel de 12 %, les intérêts étant payés trimestriellement en trésorerie, et sont entièrement garanties par les actifs de la société. Le capital des débentures peut en tout temps être converti en actions ordinaires de la société au gré du porteur au prix de 0,45 \$ l'action ordinaire, après quoi l'intérêt couru et impayé est payé intégralement. Les débentures sont automatiquement converties en actions ordinaires au prix de conversion si, pendant toute période de 20 jours de bourse consécutifs, les actions ordinaires se négocient au prix moyen pondéré en fonction du volume d'au moins 0,60 \$ pour un volume cumulatif total d'au moins deux millions d'actions. En tout temps après le deuxième anniversaire de la date d'émission et avant l'échéance, la société peut rembourser le capital moyennant des frais de remboursement anticipé de 2 % du capital remboursé.

Les débentures convertibles sont des instruments financiers composés au sens d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*, et elles ont une composante passif et une composante capitaux propres.

La comptabilisation de la juste valeur de la contrepartie de l'instrument composé doit être séparée entre les deux composantes. Pour la composante passif, la juste valeur de la contrepartie est évaluée initialement selon la juste valeur d'un passif semblable auquel n'est liée aucune option de conversion en capitaux propres. Cette juste valeur représente la valeur comptable de la composante passif lors de la comptabilisation initiale, et le montant résiduel est attribué à la composante capitaux propres.

Au 31 mars 2015, la juste valeur de la composante passif était estimée à 3 882 394 \$ au moyen d'un taux d'actualisation de 25 %, et celle des bons de souscription, à 367 606 \$. La valeur résiduelle attribuée à l'option de conversion en capitaux propres s'établissait à 1 250 000 \$.

Chacun des bons de souscription émis aux termes du placement peut être exercé au prix de 0,33 \$ l'action ordinaire jusqu'au 30 mars 2019. La juste valeur de ces bons de souscription a été estimée selon le modèle d'évaluation des options Black-Scholes à l'aide des hypothèses suivantes : durée prévue de quatre ans; volatilité de 72 %; rendement en dividende de 0 % et taux d'intérêt sans risque de 0,64 %.

En ce qui concerne le placement par l'entremise de courtiers, la société a versé à un placeur pour compte une commission en trésorerie de 118 500 \$ en plus de lui attribuer 359 091 bons de souscription de courtier, chacun de ces bons de souscription conférant au porteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix de 0,33 \$ l'action ordinaire jusqu'au 30 mars 2017. La juste valeur de ces bons de souscription de courtier a été estimée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes compte tenu des hypothèses suivantes : durée prévue de deux ans; volatilité de 72 %; rendement en dividende de 0 % et taux d'intérêt sans risque de 0,51 %.

Pediapharm inc.

Notes annexes

31 mars 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

Le produit tiré des débentures convertibles a été réparti entre les débentures convertibles et la juste valeur déterminée des bons de souscription et de l'option de conversion en capitaux propres. L'escompte de 1 617 605 \$ attribuable aux débentures ainsi obtenu sera progressivement porté en augmentation de la valeur nominale des débentures convertibles jusqu'à l'échéance.

Des frais d'émission de 299 629 \$ ont été déduits du solde des débentures convertibles et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

9 Rémunération fondée sur des actions

Régime incitatif d'options sur actions

	2016		2015	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Options en cours à l'ouverture de l'exercice	4 245 902	0,43	4 176 666	0,45
Attribuées	1 655 000	0,34	360 000	0,32
Exercées	(100 000)	0,30	-	-
Éteintes*	(1 019 488)	0,46	(290 764)	0,46
Options en cours à la clôture de l'exercice	4 781 414	0,40	4 245 902	0,43
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	2 213 207	0,42	1 735 643	0,42

* Pour l'exercice clos le 31 mars 2016, 686 155 options (290 764 options pour l'exercice clos le 31 mars 2015) se sont éteintes par suite du départ d'employés et d'administrateurs.

Au 31 mars 2016, les options en cours aux termes du régime ont une durée de vie résiduelle moyenne pondérée d'environ 8 ans (9 ans en 2015).

Prix d'exercice	Nombre d'options en cours
0,30 \$	293 334
0,34 \$	1 625 000
0,46 \$	2 863 080
	<u>4 781 414</u>

(en dollars canadiens)

a) Régime incitatif d'options sur actions de 2014

Le 22 janvier 2014, la société a adopté un régime incitatif d'options sur actions visant des actions ordinaires aux termes duquel la société a attribué 3 585 000 actions ordinaires à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Le régime prévoyait que les modalités et le prix des options seraient établis par les administrateurs. Les options émises sont assorties d'un prix d'exercice de 0,46 \$ l'action et d'une durée de 10 ans. De plus, leurs dispositions d'acquisition varient. Ainsi, dans certains cas, un tiers des options attribuées peuvent être exercées au premier anniversaire de la date d'attribution et le reste, dans une proportion de un tiers par année subséquente; dans les autres cas, un quart des options peuvent être exercées au premier anniversaire de la date d'attribution et le reste, dans une proportion de un quart par année subséquente.

Le 17 février 2014, la société a attribué 225 000 options sur actions à un dirigeant de la société. Les options émises sont assorties d'un prix d'exercice de 0,46 \$ l'action, d'une durée de 10 ans et de dispositions d'acquisition aux termes desquelles un quart des options sont acquises au premier anniversaire de la date d'attribution et le reste des options peuvent être exercées à raison de un quart par exercice subséquent.

Le 4 septembre 2014, la société a attribué 260 000 options sur actions à des employés et à des administrateurs de la société. Les options ont été émises à un prix d'exercice de 0,30 \$ l'action et elles ont une durée de 10 ans. Du nombre total d'options émises, 80 000 options comportent des dispositions d'acquisition selon lesquelles le quart des options sont acquises au premier anniversaire de la date d'attribution, les options qui restent pouvant être exercées dans une proportion de un quart par année subséquente; et 180 000 options comportent des dispositions d'acquisition selon lesquelles un tiers des options peuvent être exercées à la date d'attribution et le reste dans une proportion de un tiers par année subséquente.

Le 1^{er} mai 2014, la société a aussi attribué 100 000 options sur actions à un fournisseur de services. Les options émises sont assorties d'un prix d'exercice de 0,36 \$ l'action, d'une durée de un an et de dispositions d'acquisition selon lesquelles un douzième des options sont acquises chaque mois suivant la date d'attribution.

Le 2 juillet 2015, la société a attribué 150 000 options sur actions à un fournisseur de services. Les options émises sont assorties d'un prix d'exercice de 0,34 \$ l'action, d'une durée de deux ans et d'une période d'acquisition des droits de 12 mois aux termes de laquelle 25 % des options sont acquises chaque trimestre.

Pediapharm inc.

Notes annexes

31 mars 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

Le 23 juillet 2015, la société a attribué 1 505 000 actions ordinaires à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Les options émises sont assorties d'un prix d'exercice de 0,34 \$ l'action et d'une durée de 10 ans. De plus, leurs dispositions d'acquisition varient. Ainsi, dans certains cas, un tiers des options attribuées peuvent être exercées au premier anniversaire de la date d'attribution et le reste, dans une proportion de un tiers par année subséquente; dans les autres cas, un quart des options peuvent être exercées au premier anniversaire de la date d'attribution et le reste, dans une proportion de un quart par année subséquente.

Au 31 mars 2016, l'émission d'un total de 2 619 830 actions ordinaires aux termes du régime incitatif d'options sur actions demeurait autorisée.

Toutes les options attribuées peuvent être exercées immédiatement s'il y a changement de contrôle de la société.

Pour estimer la charge de rémunération fondée sur des actions relative aux options attribuées à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants, la société utilise le modèle Black-Scholes pour l'évaluation des options. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

	2016	2015
Taux d'intérêt sans risque	de 0,45 % à 1,22 %	de 1,04 % à 1,67 %
Volatilité	72 %	82 %
Durée prévue	de 2 à 6 ans	de 1 à 6 ans
Rendement attendu de l'action	néant	néant
Taux d'extinction attendu	5 %	de 0 % à 5 %
Juste valeur de l'option attribuée	de 0,13 \$ à 0,22 \$	de 0,05 \$ à 0,21 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016, la charge de rémunération fondée sur des actions relative à ces options, ainsi qu'à l'acquisition des droits sur les options déjà attribuées, totalise 466 327 \$ (650 503 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2015) et est prise en compte dans les frais de vente et d'administration à l'état consolidé du résultat global.

b) Paiement de primes par l'émission d'actions

Le 23 juillet 2015, le conseil d'administration de la société a approuvé le paiement de primes à certains dirigeants de la société pour leur apport au cours de l'exercice clos le 31 mars 2015. Une partie des primes, comptabilisée dans les charges à payer au 31 mars 2015, a été payée par l'émission de 168 382 actions ordinaires de la société à un prix réputé de 0,34 \$ l'action pour un montant total de 57 250 \$.

Pediapharm inc.

Notes annexes

31 mars 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

10 Bons de souscription

		2016			2015		
	Note	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Juste valeur \$	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Juste valeur \$
Bons de souscription en cours au début de l'exercice		7 408 345	0,32	969 085	3 716 254	0,32	601 479
Émission	12 a) et b)	-	-	-	3 692 091	0,33	367 606
Exercice		(188 200)	0,30	(10 771)	-	-	-
Expiration		(3 528 054)	0,30	(590 708)	-	-	-
Bons de souscription en cours à la clôture de l'exercice		3 692 091	0,33	367 606	7 408 345	0,32	969 085

- a) Le 31 mars 2015, dans le cadre du placement privé de débentures convertibles garanties et de bons de souscription d'achat d'actions de la société (note 8), 3 333 000 bons de souscription conférant au porteur le droit d'acquérir 3 333 000 actions ordinaires de la société à un prix d'exercice de 0,33 \$ par action ont été attribués aux porteurs des débentures convertibles échéant le 30 mars 2019. La juste valeur des bons de souscription est estimée à 343 979 \$ (note 8).
- b) Le 31 mars 2015, dans le cadre du placement privé de débentures convertibles garanties et de bons de souscription d'achat d'actions de la société (note 8), 359 091 bons de souscription de courtiers conférant au porteur le droit d'acquérir 359 091 actions ordinaires de la société à un prix d'exercice de 0,33 \$ l'action ont été attribués aux courtiers ayant reçu des débentures convertibles échéant le 30 mars 2017. La juste valeur des bons de souscription est estimée à 23 627 \$ (note 8).

Bons de souscription en cours aux 31 mars 2016 et 2015 :

	Nombre de bons de souscription en cours	Prix \$	Échéance
Bons de souscription de courtier	359 091	0,33	30 mars 2017
Bons de souscription	3 333 000	0,33	30 mars 2019
Total	3 692 091		

Pediapharm inc.

Notes annexes

31 mars 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

11 Charges financières

	2016 \$	2015 \$
Intérêts sur les débentures convertibles	673 117	-
Amortissement des frais de financement différés	50 202	-
Cumul des intérêts sur les débentures convertibles	277 727	-
	<u>1 001 046</u>	<u>-</u>

12 Charge au titre des avantages du personnel

- a) Employés autres que le président, le chef de la direction financière et les vice-présidents de la société

	Note	2016 \$	2015 \$
Salaires et avantages du personnel		2 039 555	2 016 743
Rémunération fondée sur des actions	9	224 178	351 678
		<u>2 263 733</u>	<u>2 368 421</u>

- b) Les principaux dirigeants sont le président, le chef de la direction financière, les vice-présidents et les membres du conseil d'administration de la société.

	Note	2016 \$	2015 \$
Rémunération des principaux dirigeants			
Avantages du personnel à court terme et honoraires de consultation		976 756	1 166 017
Rémunération fondée sur des actions	9	242 149	298 825
		<u>1 218 905</u>	<u>1 464 842</u>

La rémunération des principaux dirigeants est incluse dans les frais de vente et d'administration.

Pediapharm inc.

Notes annexes

31 mars 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

13 Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des parties liées survenues durant l'exercice ainsi que les montants à payer aux parties liées ou à recevoir de celles-ci aux 31 mars 2016 et 2015 sont présentés dans les présents états financiers consolidés.

À moins d'indication contraire, toutes les transactions avec des parties liées sont survenues dans le cours normal des activités.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016, la société a payé des honoraires de gestion de 171 590 \$ (159 930 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2015) à une société détenue par l'actuel chef de la direction financière de la société.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016, la société a payé des honoraires de gestion de néant (7 000 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2015) à un administrateur de la société pour un projet dépassant le cadre des tâches normales d'un administrateur.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2016, la société a payé des frais juridiques de 36 955 \$ (74 421 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2015) à une entreprise dont l'un des associés est aussi un administrateur de la société.

14 Flux de trésorerie

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation se présentent comme suit :

	2016 \$	2015 \$
Diminution (augmentation) des :		
Créances	778	126 840
Charges payées d'avance	82 271	(79 703)
Stocks	(239 706)	(21 608)
Augmentation (diminution) des :		
Dettes et charges à payer	(226 288)	(105 593)
Produits différés	-	(264 327)
	(382 945)	(344 391)

Pediapharm inc.

Notes annexes

31 mars 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

15 Frais de vente et d'administration

	2016 \$	2015 \$
Frais de vente et de commercialisation	3 214 917	3 780 958
Prospection et affaires réglementaires	1 519 251	1 377 720
Administration générale	2 016 413	1 904 839
	<u>6 750 581</u>	<u>7 063 517</u>

16 Engagements

Les paiements minimaux futurs exigibles aux termes d'un contrat de location simple à long terme visant des locaux de bureaux s'établissent comme suit :

	\$
2017	121 240
2018	119 288
2019	79 525

La société a aussi des engagements liés à des paiements d'étape qu'elle doit faire aux associés existants lorsque certaines étapes sont franchies, notamment l'obtention des approbations de Santé Canada.

17 Impôt sur le résultat

Le rapprochement de l'impôt sur le résultat au taux prévu par la loi au Canada et de l'impôt sur le résultat présenté s'établit comme suit :

	2016 \$	2015 \$
Taux d'impôt fédéral-provincial prévu par la loi	(618 510)	(1 344 717)
Augmentation (diminution) des impôts recouvrables découlant des éléments suivants :		
Incidence d'une variation de la provision pour moins-value	816 281	865 703
Rémunération fondée sur des actions non déductible	140 842	174 985
Charges non déductibles aux fins de l'impôt	8 235	9 370
Autres différences	<u>(346 848)</u>	<u>294 659</u>
	<u>-</u>	<u>-</u>

Le taux d'impôt combiné prévu par la loi au Canada était de 26,9 % au 31 mars 2016 (26,9 % en 2015).

Pediapharm inc.

Notes annexes

31 mars 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

La société dispose de pertes autres qu'en capital cumulées pouvant être reportées pour réduire le bénéfice imposable futur et qui viennent à échéance comme suit :

	\$
2028	612 683
2029	700 862
2030	1 998 228
2031	1 739 847
2032	2 120 629
2033	847 524
2034	1 197 126
2035	4 864 409
2036	3 389 223
	17 470 531

L'avantage futur lié à ces pertes n'a pas été comptabilisé.

Les principales composantes des actifs et passifs d'impôt différé non comptabilisés de la société se présentent comme suit :

	2016 \$	2015 \$
Actifs d'impôt différé		
Report en avant de pertes autres qu'en capital	4 699 574	3 787 271
Charges financières et frais d'émission d'actions	313 872	477 828
Immobilisations admissibles	-	657
Immobilisations corporelles et incorporelles	102 184	31 058
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	5 115 630	4 296 814

Pediapharm inc.

Notes annexes

31 mars 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

18 Instruments financiers

Instruments financiers par catégorie

	2016		
	Prêts et créances \$	Placements détenus jusqu'à l'échéance \$	Total \$
Actif selon l'état consolidé de la situation financière			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 941 494	-	4 941 494
Créances	269 610	-	269 610
	5 211 104	-	5 211 104
	Passifs à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Autres passifs financiers \$	Total \$
Passif selon l'état consolidé de la situation financière			
Dettes et charges à payer	-	768 435	768 435
Intérêts à payer	-	166 833	166 833
Déventures convertibles	-	3 910 695	3 910 695
Dette à long terme	-	380	380
	-	4 846 343	4 846 343
	2015		
	Prêts et créances \$	Placements détenus jusqu'à l'échéance \$	Total \$
Actif selon l'état consolidé de la situation financière			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 798 770	-	6 798 770
Créances	205 960	-	205 960
	7 004 730	-	7 004 730

Pediapharm inc.

Notes annexes

31 mars 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

	Passifs à la juste valeur par le biais du résultat net \$	Autres passifs financiers \$	Total \$
Passif selon l'état consolidé de la situation financière			
Dettes et charges à payer	-	994 723	994 723
Déventures convertibles		3 582 766	3 582 766
Dette à long terme	-	4 693	4 693
	-	4 582 182	4 582 182

La valeur comptable des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. La juste valeur des déventures convertibles correspondait à leur valeur comptable au 31 mars 2016.

Estimation de la juste valeur

Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont définis ci-après.

Niveau 1 – prix cotés (non ajustés) pour des actifs ou passifs identiques sur des marchés actifs;

Niveau 2 – données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);

Niveau 3 – données concernant l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (à savoir, des données non observables).

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est établie à l'aide de techniques d'évaluation. Ces techniques d'évaluation utilisent le plus possible les données de marché observables disponibles et reposent aussi peu que possible sur des estimations spécifiques à l'entité. Si toutes les données d'entrées importantes nécessaires à l'évaluation de la juste valeur de l'instrument sont observables, l'instrument se classe au niveau 2.

Dans le cours normal des activités, la société est exposée à un certain nombre de risques financiers qui peuvent avoir une incidence sur sa performance financière. Il s'agit du risque de liquidité, du risque de crédit et du risque de marché. Le programme global de gestion des risques et les pratiques commerciales prudentes de la société visent à réduire l'incidence potentiellement négative du risque sur la performance financière de la société.

Pediapharm inc.

Notes annexes

31 mars 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'une société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers et autres obligations de paiement. La société gère le risque de liquidité en maintenant des réserves et des facilités bancaires adéquates et en surveillant de près les flux de trésorerie prévisionnels et réels. La société est exposée au risque de liquidité essentiellement en ce qui concerne ses dettes et charges à payer ainsi que ses débentures convertibles.

Les tableaux suivants présentent le classement des passifs financiers de la société selon leur échéance en fonction de la durée à courir, à la date de l'état consolidé de la situation financière, jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans le tableau correspondent aux flux de trésorerie non actualisés contractuels.

	2016			
	Moins de 3 mois \$	De 3 mois à 1 an \$	De 1 an à 5 ans \$	Total \$
Dettes et charges à payer	768 435	-	-	768 435
Intérêts à payer	166 833			166 833
Débentures convertibles	-	-	5 500 000	5 500 000
	935 268	-	5 500 000	6 435 268

	2015			
	Moins de 3 mois \$	De 3 mois à 1 an \$	De 1 an à 5 ans \$	Total \$
Dettes et charges à payer	994 723	-	-	994 723
Dette à long terme	1 038	3 275	380	4 693
Débentures convertibles	-	-	5 500 000	5 500 000
	995 761	3 275	5 500 380	6 499 416

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier entraîne une perte financière pour l'autre partie en manquant à l'une de ses obligations. La société est exposée au risque de crédit en raison essentiellement de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, ainsi que de ses créances. La société offre du crédit à ses clients dans le cours normal des activités. Elle évalue continuellement le risque de crédit lié à ses clients et comptabilise une provision pour créances douteuses, s'il y a lieu. Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est atténué par le fait que ces éléments sont placés auprès de grandes institutions financières canadiennes.

Pediapharm inc.

Notes annexes

31 mars 2016 et 2015

(en dollars canadiens)

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix. La société est essentiellement exposée au risque de change et au risque de taux d'intérêt. Les risques auxquels la société est exposée font l'objet d'une surveillance régulière par la direction de la société.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. La société a effectué une analyse de sensibilité du risque de change aux 31 mars 2016 et 2015. Une variation à la hausse ou à la baisse de 10 % des taux de change aurait une incidence négligeable sur la perte et le résultat global de l'exercice.

Le tableau suivant indique les montants des états consolidés de la situation financière qui sont libellés dans d'autres monnaies.

	2016 \$	2015 \$
Trésorerie		
Dollar américain	582 732	154
Euro	7 107	210 833

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux fixe et à taux variable. Les instruments à taux fixe exposent la société à un risque lié à la juste valeur et les instruments à taux variable l'exposent à un risque lié aux flux de trésorerie. La société a effectué une analyse de sensibilité du risque de taux d'intérêt aux 31 mars 2016 et 2015. Une variation à la hausse ou à la baisse de 1 % des taux d'intérêt des emprunts n'aurait pas d'incidence significative sur la perte et le résultat global de l'exercice.

L'exposition de la société au risque de taux d'intérêt s'établit comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Taux variable
Créances	Ne portent pas intérêt
Dettes et charges à payer	Ne portent pas intérêt
Débitures convertibles	Comme il est présenté à la note 8
Dettes à long terme	Taux fixe de 10,30 %

(en dollars canadiens)

Risque lié à la gestion du capital

Les actions ordinaires sont gérées à titre de capital de la société pour toutes les périodes concernées. L'objectif de la société en ce qui a trait à la gestion du capital est de préserver sa capacité de poursuivre ses activités dans le but de fournir des rendements aux actionnaires et de maintenir une structure du capital optimale afin de réduire le plus possible le coût du capital. Dans le but de maintenir ou d'ajuster la structure de son capital, la société peut émettre de nouvelles actions ordinaires, à l'occasion.

19 Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés par souci de conformité à la présentation adoptée pour l'exercice, certaines charges de l'exercice précédent ayant été reclassées dans le coût des ventes à l'état consolidé du résultat global.

20 Événement postérieur à la date de clôture

Le 11 mai 2016, la société a annoncé qu'elle avait reçu l'approbation de la FDA concernant le transfert des lieux de fabrication de la suspension de naproxen destinée au marché américain. Cette approbation a permis le deuxième et dernier paiement de 2,0 M\$ US en espèces prévu par les modalités de la transaction déjà rendue publique et évaluée à 4,25 M\$ US relativement à la vente des droits américains de la société sur la suspension de naproxen.